

LA FLORE MENACEE DE FRANCE METROPOLITAINE Quelle est la situation de la Corse ?

A la suite de plus de trois ans de travail la première Liste rouge de la flore vasculaire de la France métropolitaine a vu le jour le 24 janvier 2019.

Elle concerne l'ensemble des fougères, des conifères et des plantes à fleurs.

Les 4982 espèces indigènes recensées sur le territoire ont fait l'objet d'un examen approfondi permettant leur classement dans les différentes catégories de menaces.

Les résultats montrent que 742 espèces, soit 15 % de la flore, sont menacées (en danger critique d'extinction, en danger, vulnérables) ou quasi menacées.

Parmi les espèces recensées, 2057 sont indigènes en Corse et 193 d'entre elles, soit 9 % de la flore, sont menacées (en danger critique d'extinction, en danger, vulnérable) ou quasi menacées.



Quelle est donc la part de responsabilité de la Corse ?

Catégorie de menace	National		Corse / National		Exclusivement en Corse (endémique ou non)
	nb d'esp.	%	nb d'esp.	%	nb d'esp.
Ex (éteintes mondial)	2	0.04	0	0	0
RE (éteintes territoire national)	22	0.44	5	0.24	2
CR (danger critique d'extinction)	51	1.02	14	0.68	11
EN (en danger)	132	2.65	34	1.65	16
VU (vulnérable)	238	4.78	63	3.06	31
NT (quasi menacée)	321	6.44	82	3.99	28
LC (préoccupation mineure)	3843	77.14	1816	88.28	192
DD (déficit de données)	373	7.49	43	2.09	9
	4982		2057		

La flore corse semble globalement moins menacée que la flore nationale. Un certain nombre d'observations et d'analyses peuvent être faites sur les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.

Il nous a semblé intéressant d'analyser la part que prenait la Corse dans chacune des catégories de menace, afin de mettre en évidence la richesse et les particularités de sa flore, mais également sa responsabilité dans la conservation de la biodiversité.

Les espèces disparues (catégories Ex et RE) :

Deux espèces appartenant à la flore nationale (dont une endémique de France) se sont éteintes au niveau mondial (catégorie Ex) et ont donc disparu de la surface de la terre. Par contre, aucune espèce de cette catégorie n'a disparu de l'île depuis que des informations botaniques y sont consignées, soit depuis le 18^{ème} siècle.

Parmi les 22 espèces disparues du territoire national (catégories RE, disparues de métropole), 5 étaient présentes en Corse et parmi celles-ci deux n'étaient connues que de l'île et n'existaient pas sur le continent. C'est le cas de *Carlina gummifera* (L.) Less. qui était présente à Bunifaziu jusqu'en 1982 mais qui n'a pas été retrouvée malgré de nombreuses recherches.

Si la plante à disparue du territoire métropolitain, elle existe toujours dans plusieurs pays méditerranéens. Elle est en particulier commune dans une grande partie de la Sardaigne.



Figure 1 : *Carlina gummifera* - Villacidro (Sardaigne) ©AD/CBNC-OEC, 2014

Les espèces en danger critique d'extinction (catégorie CR) :

Parmi les 51 espèces de la flore métropolitaine en danger critique d'extinction, 14 sont présentes en Corse, et 11 ne sont connues que de l'île (endémiques ou absentes du continent).

21 % des espèces de cette catégorie ne sont présentes qu'en Corse, et la responsabilité insulaire est particulièrement élevée dans la conservation de ces plantes.



Figure 3 : *Ranunculus sylviae* - Pianu di Cuscìo ©AD/CBNC-OEC, 2014

C'est le cas par exemple de *Ranunculus sylviae* Gamisans, endémique du Pianu di Cuscìo. Cette espèce est très étroitement localisée et sa population est faible (moins de 1000 individus). Elle ne semble



Figure 2 : *Notobasis syriaca* – Bunifaziu ©AD/CBNC-OEC, 2015

pendant pas menacée, et c'est sa grande rareté qui entraîne son classement en catégorie CR.

C'est également le cas de *Notobasis syriaca* (L.) Cass., chardon commun dans le sud du bassin méditerranéen, il est absent du continent et pousse en Corse près de Bunifaziu. Cette adventice des cultures était autrefois assez commune dans les champs du plateau, mais la disparition des activités agricoles a entraîné sa raréfaction. Cette espèce est actuellement au bord de l'extinction et seule une centaine de plantes a été observée récemment.

Les espèces en danger (catégorie EN) :

Parmi les 132 espèces de la flore métropolitaine en danger, 34 sont présentes en Corse et 16 ne sont connues que de l'île.

12 % des espèces de cette catégorie ne sont donc présentes qu'en Corse.



Figure 4 : *Orobanche cyrnea* - Palu ©AD/CBNC-OEC, 2012

On peut citer par exemple *Orobanche cyrnea* Jeanm. *et al.*, endémique de Corse, qui ne pousse que dans la région de Corti. Elle n'est pas menacée mais elle est toujours rare et localisée, ce qui lui vaut sa classification. Cette plante sans chlorophylle vit en parasite sur les racines de *Santolina corsica* Jord. & Fourr., espèce également endémique.

Dans cette catégorie, *Genista aetnensis* (Biv.) DC. est un petit arbre endémique de Corse, Sardaigne et Sicile. S'il est localisé mais assez abondant dans ces deux dernières îles, il est en revanche très rare en Corse.

Il n'a longtemps été connu que du littoral sud-est, entre Stagnu di Palu et Marina d'U Sulaghju, mais a été découvert ces dernières années le long de la Sulinzara jusque dans le massif de Bavedda.

Si certaines populations littorales sont en régression, la découverte des stations montagnardes permet d'être plus optimiste sur le futur de l'espèce.



Figure 5 : *Genista aetnensis* - Palu ©AD/CBNC-OEC, 2012

Les espèces vulnérables (catégorie VU) :

238 espèces de la flore métropolitaine appartiennent à cette catégorie, dont 63 sont présentes en Corse et 31 ne sont connues que de l'île.

13 % des espèces de cette catégorie ne sont donc présentes qu'en Corse.

Parmi celle-ci, on peut citer *Biscutella rotgesii* Foucaud, endémique de Corse, qui

est étroitement localisée sur les éboulis de serpentinites en aval de l'Inzecca, près de Ponte à a Leccia et dans le Capicorsu.

Si elle semble bien se maintenir, dans l'Inzecca, elle est ponctuellement menacée par les travaux d'entretien routier lors des éboulements.



Figure 6 : *Biscutella rotgesii* - Inzecca ©YP/CBNC-OEC, 2012

On peut également mentionner *Rouya polygama* (Desf.) Coincy, ombellifère principalement nord-africaine qui atteint en Corse sa limite nord. Elle n'est connue que des plages du golfe de Portivechju, où son état de conservation est très variable. Certaines populations inaccessibles, comme dans le delta de l'Osu, ne sont pas menacées, par contre certaines autres,

comme à Cala Rossa, subissent les aménagements et la fréquentation et sont en régression. Par ailleurs des populations ont été créées avec succès dans les dunes de Tamaricciu et Palumbaghja.



Figure 7 : *Rouya polygama* - Lecci ©CF/CBNC-OEC, 2012

Les actions du CBNC face aux différentes menaces

Si l'on considère les pourcentages de plantes en catégories CR, EN ou VU limitées à la Corse par rapport à la flore totale du territoire métropolitain, on se rend compte d'une part de la spécificité de la flore insulaire (nombreuses espèces en limite d'aire, endémisme élevé) mais également de la responsabilité de la Corse dans la conservation d'un patrimoine végétal unique.

Même si une bonne partie de la flore insulaire présente un bon état de conservation, 9 % de celle-ci est menacée ou quasi menacée, et certaines espèces pourrait disparaître à court terme.

Ainsi les principales menaces identifiées lors de la réalisation de cette liste rouge sont :

- pour les espèces de basse altitude ou littorales, l'urbanisation, les aménagements divers, la fréquentation croissante, mais également l'intensification des pratiques agricoles ou au contraire l'abandon de l'agriculture.
- pour les espèces de moyenne et de haute altitude, l'abandon du pastoralisme, la reconquête forestière consécutive mais également l'augmentation de la fréquentation et les aménagements associés dans certains secteurs.

Le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC), service de l'Office de l'Environnement de la Corse, a pour missions la connaissance, l'inventaire et la conservation de ces espèces végétales et des habitats.

Ainsi il a participé activement à l'élaboration de la liste rouge de la flore nationale. Sur son territoire d'agrément, il engage diverses actions de conservation, que ce soit *in situ* ou *ex situ*.

Sur le terrain, il réalise ou accompagne des actions de renforcement de populations, (comme par exemple pour *Ranunculus sylviae*), la mise en place de plan de gestion (comme pour *Biscutella rotgesii*) et de suivi (comme pour *Rouya polygama*).

Il est également engagé dans des programmes de conservation de semences et d'acquisition de connaissances techniques dans la germination et la culture des espèces sauvages. En effet, mise à part *Orobanche cyrnea* Jeanm. *et al.*, toutes les espèces présentées ici ont fait l'objet de collecte de graines voire de tests de germination.

Contacts :

Laetitia HUGOT – hugot@oec.fr

Alain DELAGE – delage@oec.fr

Caroline FAVIER-VITTORI – favier@oec.fr – 04.95.34.95.11

Conservatoire Botanique National de Corse

Office de l'Environnement de la Corse